

 <b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 23 septembre 2018 (10H30)
	<b>LIEU</b> : Siège social de la Ligue des Echecs d'Occitanie 7, rue André Citroën – 31130 Balma

### ORDRE DU JOUR :

Relevé de décisions.....	2
Présences.....	3
Coupe de la Ligue.....	7
Actualités .....	8
Etat des licences.....	8
<i>Etat des licences au 31/08/2018</i> .....	8
<i>Evolution de l'état des licences entre les saisons 2015/2016 et 2017/2018</i> .....	9
Compétitions.....	9
Compétitions transfrontalières avec la fédération de Catalogne .....	9
Informations fédérales .....	10
<i>Comité Directeur Fédéral des 16 et 17 juin 2018</i> .....	10
<i>Elections à la Fédération Internationale des Echecs</i> .....	10
<i>Olympiades</i> .....	10
<i>Certificat médical d'aptitude sportive</i> .....	10
<i>Refonte de l'organisation des finales nationales des compétitions par équipe</i> .....	10
Commission Technique.....	11
Championnats par équipes .....	11
Coupe Jean-Claude Loubatière .....	11
Coupe 2000 et différentes coupes .....	11
Commission Jeunes .....	12
Mise en place d'un Pôle d'Excellence et d'un Pôle Espoir distincts.....	12
Nationale 3 Jeunes .....	12
Championnat Régional Jeunes.....	13
Finance et trésorerie.....	17
Balance Générale au 31/08/2018 .....	17
CNDS.....	18

	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 23 septembre 2018 (10H30)
	<b>LIEU</b> : Siège social de la Ligue des Echecs d'Occitanie 7, rue André Citroën – 31130 Balma

## Relevé de décisions

- Création d'un Pôle d'Excellence et d'un Pôle Espoir : les jeunes retenus pour le Pôle d'Excellence recevront une aide financière de 700€ et ceux intégrant le Pôle Espoir bénéficieront d'une aide financière de 250€.
- Championnat Régional Jeunes :
  - Un seul Championnat pour les Zones de Jeu Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées,
  - Dates du 6 au 9 mars 2019,
  - Lieu : Cap d'Agde sous réserve que les tarifs et conditions d'hébergement proposés soient compatibles avec les exigences de la Ligue des Echecs d'Occitanie,
  - Règlements et déroulement des compétitions :
    - Les Championnats Féminin et Masculin seront séparés,
    - Le mode de qualification pour la phase départementale sera la moitié des participants sans les exæquos (sous réserve de l'accord de la fédération).
    - Cadences de jeu :
      - 50 minutes + 10 secondes par coup sur sept rondes pour les catégories suivantes :
        - Petit Poussin (U8),
        - Poussin (U10).
      - 90 minutes + 30 secondes par coup sur sept rondes pour les catégories suivantes :
        - Pupille (U12),
        - Benjamin (U14),
        - Minime (U16),
        - Cadet (U18),
        - Junior (U20).
    - Départage : Blitz 10 minutes + 3 secondes par coup. En cas d'égalité 5 minutes + 3 secondes par coup. En cas de nouvelle égalité Blitz Armageddon,
    - Mise en place d'une Commission d'Appel qui pourra intervenir afin de statuer sur les litiges et les réclamations.

	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 23 septembre 2018 (10H30)
	<b>LIEU</b> : Siège social de la Ligue des Echecs d'Occitanie 7, rue André Citroën – 31130 Balma

## Présences

### Membres du Comité Directeur présents :

Régis Blanc, Jean-Christophe Carpentier, Arnaud Coquelle, Françoise Cwiek, Philippe Fabre, Pierre Leblic, Denis Nouvel, Philippe Pages, Marie-France Peyre, Eric Prié, Nicolas Sanchez, Marine Thuret.

Eric Prié s'est excusé auprès de l'Assemblée : il a regretté que des obligations ne lui permettent pas d'être présents pour les débats de l'après-midi.

### Membres du Comité Directeur excusés :

Audrey Alonso, Jean-Paul Aries, Stéphen Boyd, François Bressy, Christine Flear, Frédéric Lemaire, Nathalie Mosset, Adrian Nica.

### Invités :

Frédéric Dijoux (Directeur Technique Adjoint), Michel Grezels (Directeur des Scolaires), Frédéric Rivière (Site Internet),

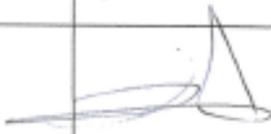
### Invités excusés :

Elisabeth Ambrosino (Directrice du Handicap), Pierre Auréjac (Homologation-Responsable Elo), Loïc Cwiek (Directeur de l'Arbitrage), Pierre-Yves Gouiffes (Directeur des Scolaires Adjoint), Patrice Vincens (Membre de la Commission Technique, Directeur de la Ligue 2, Chargé de mission auprès de Président afin d'identifier les zones exsangues d'activités échiquéennes).

 <b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>	
	<b>DATE</b> : 23 septembre 2018 (10H30)	
	<b>LIEU</b> : Siège social de la Ligue des Echecs d'Occitanie 7, rue André Citroën – 31130 Balma	

Ci-dessous, la liste d'émargement :

NOM	Prénom	Fonction	Emargement
ALONSO	Audrey	Membre du Comité Directeur	
AMBROSINO	Elisabeth	Directrice du Handicap	
ARIES	Jean-Paul	Membre du Comité Directeur	
AUREJAC	Pierre	Homologation-Responsable Elo	
BLANC	Régis	Trésorier	
BOYD	Stephen	Membre du Comité Directeur Formation Homologation-Responsable Elo Adjoint	
BRESSY	François	2 <sup>e</sup> Vice-Président	
CARPENTIER	Jean-Christophe	Membre du Comité Directeur Directeur Technique	
COQUELLE	Arnaud	Membre du Comité Directeur Commission de Discipline Responsable des Féminines	
CWIEK	Françoise	1 <sup>er</sup> Vice-Présidente	

NOM	Prénom	Fonction	Emargement
CWIEK	Loïc	Directeur de l'Arbitrage	
DIJOUX	Frédéric	Directeur Technique Adjoint	
FABRE	Philippe	Secrétaire Général	
FLEAR	Christine	Membre du Comité Directeur	
GOUIFFES	Pierre-Yves	Directeur des Scolaires Adjoint	
GREZELS	Michel	Directeur des Scolaires	
LEBLIC	Pierre	Président	
LEMAIRE	Frédéric	Membre du Comité Directeur	
MOSSET	Nathalie	Membre du Comité Directeur	
NICA	Adrian	Membre du Comité Directeur	

NOM	Prénom	Fonction	Emargement
NOUVEL	Denis	Membre du Comité Directeur Directeur des Jeunes Adjoint	
PAGES	Philippe	Membre du Comité Directeur	
PEYRE	Marie-France	Membre du Comité Directeur Responsable des Féminines	
PRIE	Éric	Membre du Comité Directeur	
RIVIERE	Frédéric	Site Internet	
SANCHEZ	Nicolas	Membre du Comité Directeur	
THURET	Marine	Secrétaire Générale Adjointe Directrice des Jeunes	
VINCENS	Patrice	Membre de la Commission Technique Chargé de mission (identification des zones exsangues d'activités échiquéennes)	

Pierre Leblic a indiqué qu'il regrettait le nombre trop important de personnes absentes lors de cette réunion de Comité Directeur.

 <b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012		<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
		<b>DATE</b> : 23 septembre 2018 (10H30)
		<b>LIEU</b> : Siège social de la Ligue des Echecs d'Occitanie 7, rue André Citroën – 31130 Balma

## Coupe de la Ligue

Le Comité Directeur a tenu à féliciter le club de Carcassonne pour leur victoire en Coupe de la Ligue en remettant officiellement à Eric Prié le trophée. Félicitations également pour leur remarquable parcours en Coupe de France (éliminé seulement en 1/8 de Finale).



Le Comité Directeur a regretté toutefois les forfaits du C.E.I.T. lors de la finale de la Coupe d'Occitanie et de la finale de la Coupe 2000. Ces deux forfaits concernant un club très important en nombre de licenciés étant très préjudiciables pour l'image du jeu d'échecs dans notre région et plus largement pour la visibilité de nos compétitions. Une réflexion sur la Coupe de la Ligue devra être menée afin de pouvoir dynamiser cette compétition.

## Actualités

### Etat des licences

#### Etat des licences au 31/08/2018

AOUT	Licences A au 31/08/2017	Licences A au 31/08/2018	Différence	%
Ariège	15	10	-5	66,67%
Aude	213	164	-49	77,00%
Aveyron	40	53	13	132,50%
Gard	221	176	-45	79,64%
Haute Garonne	533	551	18	103,38%
Gers	97	95	-2	97,94%
Hérault	620	580	-40	93,55%
Lot	54	53	-1	98,15%
Lozère	32	28	-4	87,50%
Hautes Pyrénées	125	130	5	104,00%
Pyrénées Orientales	169	171	2	101,18%
Tarn	135	167	32	123,70%
Tarn et Garonne	71	81	10	114,08%
TOTAL	2325	2259	-66	97,16%

AOÛT	Licences B au 31/08/2017	Licences B au 31/08/2018	Différence	%	Licences A+B au 31/08/2017	Licences A+B au 31/08/2018	Différence	%
Ariège	3	1	-2	33,33%	18	11	-7	61,11%
Aude	268	143	-125	53,36%	481	307	-174	63,83%
Aveyron	21	9	-12	42,86%	61	62	1	101,64%
Gard	193	226	33	117,10%	414	402	-12	97,10%
Haute Garonne	431	452	21	104,87%	964	1003	39	104,05%
Gers	148	92	-56	62,16%	245	187	-58	76,33%
Hérault	696	577	-119	82,90%	1316	1157	-159	87,92%
Lot	85	105	20	123,53%	139	158	19	113,67%
Lozère	88	71	-17	80,68%	120	99	-21	82,50%
Hautes Pyrénées	141	80	-61	56,74%	266	210	-56	78,95%
Pyrénées Orientales	170	181	11	106,47%	339	352	13	103,83%
Tarn	187	160	-27	85,56%	322	327	5	101,55%
Tarn et Garonne	82	47	-35	57,32%	153	128	-25	83,66%
TOTAL	2513	2144	-369	85,32%	4838	4403	-435	91,01%

Globalement, il apparaît que le nombre de licenciés est en baisse de manière significative. Cette baisse apparaît également de manière plus générale sur le plan national.

Il est à noter la création de deux nouveaux clubs dans notre région auxquels le Comité Directeur adresse ses meilleurs vœux de réussite :

- Le club de Marciac dans le Gers : « Chess In Marciac »,
- Le club de Sauve dans le Gard : « La Diagonale de Sauve ».

### Evolution de l'état des licences entre les saisons 2015/2016 et 2017/2018

Départements	2015/2016		2016/2017		2017/2018	
	A+B	A	A+B	A	A+B	A
Ariège	16	15	18	15	11	10
Aude	653	275	481	213	307	164
Aveyron	80	43	61	40	81	53
Gard	436	188	414	221	402	176
Haute-Garonne	1062	546	964	533	1003	551
Gers	272	107	245	97	187	95
Hérault	1337	608	1316	620	1157	563
Lot	164	57	139	54	158	53
Lozère	92	29	120	32	99	28
Hautes-Pyrénées	198	120	266	125	210	130
Pyrénées-Orientales	289	150	339	169	352	171
Tarn	230	130	322	135	328	168
Tarn-et-Garonne	154	73	153	71	128	81
<b>Total Ligue</b>	<b>4983</b>	<b>2341</b>	<b>4838</b>	<b>2325</b>	<b>4502</b>	<b>2261</b>
			<b>-2,91%</b>	<b>-0,68%</b>	<b>-6,95%</b>	<b>-2,75%</b>

### Compétitions

- Tournois en cadence longue : Notre région se montre très dynamique par l'organisation de sept tournois en cadence longue qui se déroulent pendant la période d'été. De manière plus globale, 108 tournois ont été organisés durant la saison 2017/2018 contre 53 par exemple dans la Région Provence Alpes Côte d'Azur reflétant une bonne santé générale.
- Championnat de France à Nîmes : 141 joueurs d'Occitanie ont participé à ce Championnat de France cet été. Deux résultats marquants sont à noter :
  - Le titre de Vice-Champion de France Sénior Plus pour Eric Prié,
  - Le titre de Vice-Champion de France Vétéran pour Pierre Dussol.

Le Comité Directeur adresse naturellement ses félicitations à Pierre Dussol et Eric Prié pour leurs remarquables résultats.

- Championnat du Monde des déficients visuel : Théo Ambrosino et Clémentine Kruk ont représenté notre fédération du 14 au 23 août à Solec-Zdrój, en Pologne.
- Championnat d'Europe Jeunes : Béatrice Bélluire et Mahel Boyer ont également représenté notre fédération du 19 au 30 août à Riga, en Lettonie.

### Compétitions transfrontalières avec la fédération de Catalogne

Des discussions sont en cours entre notre ligue et la fédération de Catalogne. L'objectif est de favoriser les échanges avec la mise en place éventuelle de compétitions.

Lors des manifestations échiquiennes qui se dérouleront à Albi les 10 et 11 novembre 2018, une délégation de joueurs catalans sera présente. Des discussions pourront avoir lieu à cette occasion entre des dirigeants de notre ligue et ceux de la fédération catalane.

	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 23 septembre 2018 (10H30)
	<b>LIEU</b> : Siège social de la Ligue des Echecs d'Occitanie 7, rue André Citroën – 31130 Balma

## **Informations fédérales**

### **Comité Directeur Fédéral des 16 et 17 juin 2018**

Suite au Comité Directeur Fédéral qui a eu lieu les 16 et 17 juin 2018 et au licenciement de Jordi Lopez qui occupait les fonctions de Directeur Technique National, Pierre Leblic a informé l'assemblée des démissions suivantes :

- Julien Clarebout (Président de la Commission Technique Nationale),
- Jacques Dupont (Directeur de la Coupe Loubatière),
- Jean-Christophe Carpentier (Responsable d'un groupe de Nationale 3 et membre du Comité Directeur de la Ligue des Echecs d'Occitanie).

La décision prise par notre fédération de réversion de 50% des montants des parts ligue aux Comités Départementaux est actuellement une décision très contestée au niveau national et ce point a été évoqué lors du Séminaire des Présidents de Ligue. A l'occasion du Comité Directeur Fédéral qui doit se dérouler les 10 et 11 novembre 2018, des évolutions pourraient intervenir sur ce point.

A titre indicatif, concernant la Ligue des Echecs d'Occitanie, ceci représenterait une perte de financement de 11000€ ce qui handicaperait naturellement une partie non négligeable de nos activités.

### **Elections à la Fédération Internationale des Echecs**

Les élections concernant la Fédération Internationale Des Echecs auront lieu le 3 octobre 2018. Bachar Kouatly, Président de la Fédération Française des Echecs, est candidat en deuxième position (poste de Président Délégué) sur une des listes présentées.

### **Olympiades**

Les Olympiades d'Echecs vont avoir lieu du 23 septembre au 8 octobre 2018 à Batoumi en Géorgie.

Stephen Boyd (membre du Comité Directeur de la Ligue des Echecs d'Occitanie et responsable de la formation) y sera présent afin d'officier en tant qu'arbitre.

### **Certificat médical d'aptitude sportive**

Le certificat médical d'aptitude sportive sera rendu obligatoire pour la prochaine saison 2019/2020 (il est actuellement fortement recommandé pour cette saison 2018/2019). Il sera valable 3 ans. Des précisions seront apportées par notre fédération concernant les modalités.

### **Refonte de l'organisation des finales nationales des compétitions par équipe**

Afin de permettre une meilleure communication autour des grands événements fédéraux, notre fédération a décidé de modifier l'organisation des phases finales des principales compétitions par équipe. Elles seront dorénavant rassemblées en un même lieu (le Châteaux d'Asnières : siège social de notre fédération). Cette concentration devrait englober les finales de coupe (Coupe Jean-Claude Loubatière, Coupe 2000, Coupe de France, Coupe de la Parité) ainsi que les principales compétitions par équipe du Championnat de France (Top 12, Top 12 féminin).

 <p><b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012</p>	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 23 septembre 2018 (10H30)
	<b>LIEU</b> : Siège social de la Ligue des Echecs d'Occitanie 7, rue André Citroën – 31130 Balma

## Commission Technique

### **Championnats par équipes**

Jean-Christophe Carpentier a adressé préalablement à cette réunion au Comité Directeur le règlement des Championnats par Equipe.

Il a indiqué que les évolutions étaient substantielles et avaient nécessité un gros travail de préparation. Il a fait remarquer les difficultés rencontrées afin de compléter les groupes de Nationale 4 : trois clubs ayant refusé la montée dans cette division.

La Ligue 1 sera cette saison composée de huit groupes de huit équipes pour un total de soixante-quatre équipes.

Une réflexion sur les compétitions par équipe est toujours menée au sein de la Commission Technique.

Concernant le règlement, la Commission Technique Régionale a demandé à la Commission Technique Nationale la possibilité de modifier le mode de calcul de la force des équipes (l'idée étant d'intégrer un peu plus de souplesse dans le mode de calcul).

### **Coupe Jean-Claude Loubatière**

Il a été rappelé que la phase départementale doit être organisée par les Comités Départementaux avant le 31 décembre 2018.

### **Coupe 2000 et différentes coupes**

Elles seront toujours organisées par Zones de Jeu, c'est-à-dire une zone Languedoc-Roussillon et une zone Midi-Pyrénées.

La Coupe 2000 (phase régionale) aura lieu le 10 février.

La Coupe de la Parité enregistre jusqu'à présent une faible participation.

Dans le but de dynamiser cette compétition, une réflexion sera menée avec peut être l'idée d'un seul lieu pour notre région qui pourrait être Carcassonne par exemple (lieu assez central).

La date du 24 mars pourrait être retenue.

La Coupe de la Ligue rencontre elle aussi de sérieuses difficultés à mobiliser les clubs.

Philippe Rich, qui s'est beaucoup investi pour sa mise en place et que le Comité Directeur a tenu à remercier pour le sérieux démontré dans sa tâche, a annoncé qu'il ne souhaitait plus s'occuper de son organisation.

D'un point de vue général, il a été retenu qu'une année de réflexion devrait être menée afin de mettre en place un projet qui permettrait de redynamiser cette compétition.

Une des idées envisagées pourrait être de décerner le titre à l'équipe de notre région qui aurait enregistré le meilleur parcours en Coupe de France. Cette option permettrait d'alléger le calendrier, mais ferait disparaître les rencontres sportives actuelles.

 <p><b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012</p>	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 23 septembre 2018 (10H30)
	<b>LIEU</b> : Siège social de la Ligue des Echecs d'Occitanie 7, rue André Citroën – 31130 Balma

## Commission Jeunes

### **Mise en place d'un Pôle d'Excellence et d'un Pôle Espoir distincts**

Marine Thuret a proposé que le Pôle Espoir existant actuellement soit scindé en deux pôles :

- Un pôle d'Excellence qui serait orienté vers le plus haut niveau avec l'ambition de jouer les premières places sur le plan national,
- Un pôle Espoir qui aurait des ambitions un peu moindre tout en restant orienté vers le haut niveau.

En effet, suite à des discussions qui ont eu lieu à l'occasion du Championnat de France des Jeunes disputé à Agen, il apparaît nécessaire d'apporter des aides et des moyens différents en fonction des objectifs visés.

Vote sur la proposition de séparer le Pôle Espoir actuel en un Pôle d'Excellence et un Pôle Espoir.

Vote pour : 10

Vote contre : aucun

Abstention : 1

**La proposition de séparer le Pôle Espoir actuel en un Pôle d'Excellence et un Pôle Espoir a été adoptée.**

Afin de mieux répondre aux exigences différentes de ces deux pôles en matière d'entraînement et de préparation, il a été proposé d'attribuer une aide financière plus importante pour le Pôle d'Excellence.

Vote sur la proposition d'accorder :

- une aide financière de 700€ à un jeune intégrant le Pôle d'Excellence,
- une aide financière de 250€ à un jeune intégrant le Pôle Espoir.

Vote pour : 7

Vote contre : 1

Abstention : 3

**La proposition d'accorder :**

- **une aide financière de 700€ à un jeune intégrant le Pôle d'Excellence,**
- **une aide financière de 250€ à un jeune intégrant le Pôle Espoir,**

**a été adoptée**

### **Nationale 3 Jeunes**

La Nationale 3 Jeunes sera, comme lors de la saison précédente, organisée en Zones de Jeu, c'est-à-dire une Nationale 3 Jeunes en Languedoc-Roussillon et une Nationale 3 Jeunes en Midi-Pyrénées.

 <b>LIGUE Des ÉCHECS</b> <b>D'OCCITANIE</b> Siret : 824 821 649 00012		<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
		<b>DATE</b> : 23 septembre 2018 (10H30)
		<b>LIEU</b> : Siège social de la Ligue des Echecs d'Occitanie 7, rue André Citroën – 31130 Balma

## **Championnat Régional Jeunes**

Pierre Leblic a indiqué en préambule que notre ligue souhaitait l'organisation d'un Championnat Régional Jeunes unique, c'est-à-dire sans distinction de Zones de Jeu comme pour les années précédentes.

Naturellement, les membres de l'assemblée sont conscients du changement important que cela implique et des difficultés d'organisation qui ne manqueront pas de se poser :

- pratiques différentes dans les deux Zones de Jeu (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées),
- nécessité de trouver un lieu unique susceptible de pouvoir accueillir trois cents jeunes, les personnes accompagnantes et les membres de l'équipe organisatrice,
- nécessité de rédiger un règlement commun.

Pierre Leblic a proposé que ce championnat puisse avoir lieu au Cap d'Agde (lieu connu de tous grâce à Cap Echecs) et susceptible de présenter de grandes capacités d'hébergement.

Ce championnat pourrait avoir lieu du 6 au 9 mars 2019.

Au préalable, deux initiatives devront être lancées rapidement :

- demander une dérogation à la fédération afin que le nombre de qualifiés pour les Championnats de France soient égal au total actuel accordé pour le Languedoc-Roussillon plus celui de Midi-Pyrénées,
- prendre contact avec les personnes en charges des hébergements au sein de Cap Echecs afin de pouvoir examiner les propositions d'hébergement et de tarifs proposés (l'objectif étant de pouvoir conclure sur la faisabilité de ce projet en termes de tarifs proposés et de coûts engendrés au niveau de notre ligue). Pierre Leblic et Françoise Cwiek, à l'occasion du prochain Cap Echecs, rencontreront les personnes concernées.

Le montant des inscriptions étant fortement conditionné par les propositions de tarifs qui pourront être faites au Cap d'Agde, il a été unanimement décidé que les montants des inscriptions seraient définis ultérieurement.

Afin de définir un règlement commun, différents points ont été abordés.

De manière unanime, il a été décidé que le système d'appariement retenu sera défini en fonction du nombre de participants (issus des qualificatifs départementaux). Il sera naturellement indiqué avant le début des compétitions.

La proposition de séparer ou non les Championnats Féminin et Masculin a été ensuite examinée.

Deux propositions ont été présentées :

- séparer les deux Championnats afin d'être en accord avec ce qui est imposé au niveau du Championnat de France,

	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 23 septembre 2018 (10H30)
	<b>LIEU</b> : Siège social de la Ligue des Echecs d'Occitanie 7, rue André Citroën – 31130 Balma

- ne pas séparer les deux Championnats, ce qui éviterait ainsi des tournois féminins à effectifs réduits (l'idée générale étant de favoriser la pratique féminine ce qui est une priorité de notre ligue).

Vote sur la proposition de séparer les Championnats Féminins et Masculins.

Vote pour : 7

Vote contre : 3

Abstention : 1

**La proposition de séparer les Championnats Féminins et Masculins a été adoptée.**

Un vote a eu lieu afin de définir les modalités des qualifications au niveau des phases départementales.

Vote pour un mode de qualification basé sur les quotas : 3,

Vote pour un mode qualification prenant en compte la moitié des points + ½ points : 0,

Vote pour un mode de qualification prenant en compte la moitié des joueurs présents sans les exæquos : 5

Abstentions : 3

**Le mode de qualification retenu pour la phase départementale est la moitié des participants sans les exæquos (sous réserve de l'accord de la fédération).**

Les cadences de jeu suivantes ont été proposées :

- 90 minutes + 30 secondes par coup sur sept rondes pour les catégories suivantes :
  - Pupille (U12),
  - Benjamin (U14),
  - Minime (U16),
  - Cadet (U18),
  - Junior (U20).
- 60 minutes + 30 secondes par coup sur neuf rondes pour les catégories suivantes :
  - Pupille (U12),
  - Benjamin (U14),

	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 23 septembre 2018 (10H30)
	<b>LIEU</b> : Siège social de la Ligue des Echecs d'Occitanie 7, rue André Citroën – 31130 Balma

- Minime (U16),
  - Cadet (U18),
  - Junior (U20).
- 50 minutes + 10 secondes par coup sur sept rondes pour les catégories suivantes :
    - Petit Poussin (U8),
    - Poussin (U10).

La cadence de 50 minutes + 10 secondes par coup sur sept rondes pour les catégories U8 à U10 ayant été unanimement approuvée, seule la cadence et le nombre de rondes pour les catégories U12 à U20 a été soumise au vote.

Pour la proposition de 90 minutes + 30 secondes par coup sur sept rondes : 6

Pour la proposition de 60 minutes + 30 secondes par coup sur neuf rondes : 2

Abstentions : 3

#### **Pour les catégories :**

- **Pupille (U12),**
- **Benjamin (U14),**
- **Minime (U16),**
- **Cadet (U18),**
- **Junior (U20),**

#### **la cadence de 90 minutes + 30 secondes par coup sur sept rondes a été adoptée.**

Les horaires des rondes devront naturellement figurer dans le règlement des tournois.

Afin de départager les candidats à la qualification pour le Championnat de France, deux systèmes de départage ont été proposés :

- Blitz 10 minutes + 3 secondes par coup. En cas d'égalité 5 minutes + 3 secondes par coup.  
En cas de nouvelle égalité Blitz Armageddon,
- Départage à la grille américaine.

Deux points de vue ont été exprimés.

Le départage en Blitz présente l'inconvénient de faire terminer les parties très tardivement, mais présente l'avantage de permettre de départager les joueurs de manière sportive (donc plus dans

	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<i>DATE</i> : 23 septembre 2018 (10H30)
	<i>LIEU</i> : Siège social de la Ligue des Echecs d'Occitanie 7, rue André Citroën – 31130 Balma

l'esprit de la compétition).

Le départage à la grille américaine évite de faire terminer les parties de manière trop tardive mais bien entendu présente l'inconvénient de départager les joueurs de manière moins sportive.

Un vote a eu lieu sur ces deux propositions.

Votes favorables à un départage Blitz 10 minutes + 3 secondes par coup. En cas d'égalité 5 minutes + 3 secondes par coup. En cas de nouvelle égalité Blitz Armageddon : 9

Votes favorables à un départage basé sur la grille américaine : 2

**La proposition de départage par Blitz 10 minutes + 3 secondes par coup. En cas d'égalité 5 minutes + 3 secondes par coup. En cas de nouvelle égalité Blitz Armageddon a été adoptée.**

Il a unanimement décidé la mise en place d'une Commission d'Appel qui pourra intervenir afin de statuer sur les litiges et les réclamations.

**Un courrier d'information sera adressé à tous les Comités Départementaux afin de préciser clairement les modalités de ce Championnat Régional (règlements, possibilités d'hébergement et tarifs).**

## Finance et trésorerie

### Balance Générale au 31/08/2018

Ligue des Echecs d'Occitanie

12/08/2018 10:32:23

#### État préparatoire à la Balance générale

Faîsè

Du compte 1 au compte ZZZZZZZZZZZZZZZZZZZ

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Filter sur les écritures : Validées / Non validées / Simulées  
Comptes : Comptes mouvementés  
Centralisation des tiers : Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
1024	Apports sans droit de reprise		17 353,52	-17 353,52
120	Résultat de l'exercice (excédent)		10 635,22	-10 635,22
	<b>Total Classe 1</b>	<b>0,00</b>	<b>27 988,74</b>	<b>-27 988,74</b>
512	Banques	113 085,11	109 356,18	3 728,93
5121	Compte sur livret	74 281,90	44 600,00	29 681,90
	<b>Total Classe 5</b>	<b>187 367,01</b>	<b>153 956,18</b>	<b>33 410,83</b>
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	14 257,58		14 257,58
60631	Trophées Médailles Fleurs	303,20		303,20
6064	Fournitures administratives	250,91		250,91
6068	marchandises trophées fleurs	162,56		162,56
6132	Locations immobilières	983,00		983,00
621	Arbitrage	2 172,84		2 172,84
6222	Pôle Espoir	7 527,00		7 527,00
62222	Pole Espoir France Jeunes	11 510,00		11 510,00
62223	Aide Compétitions Jeunes supérieur ligue	1 250,00		1 250,00
6231	Site Internet, Annonces et insertions	530,08		530,08
6251	Déplacements	118,00		118,00
6252	Frais de déplacements (dons)	155,63		155,63
6256	Hébergement	14 446,33		14 446,33
6257	Réceptions	1 024,00		1 024,00
626	Frais postaux et de télécommunications	103,50		103,50
627	Services bancaires et assimilés	348,70		348,70
6284	Organisation stages et formations	1 102,16		1 102,16
628411	DIFFE D'AFFE DEFFE	515,10		515,10
62842	Reversement inscriptions à FFE	240,00		240,00
6511	Reversement licences	7 702,42		7 702,42
65118	Licences B scolaires	374,00		374,00
658	Charges diverses de gestion courante	350,00		350,00
65811	Aides aux clubs finaux supérieure à Ligue	1 300,00		1 300,00
65812	Rapide Féminin Régional	275,00		275,00
65818	Organisation championnats régionaux jeunes	1 600,00		1 600,00
6581AC	Scolaire académique aide à l'organisation	709,80		709,80
6582	Compétitions liées à l'handicap	1 200,00		1 200,00
	<b>Total Classe 6</b>	<b>70 511,81</b>	<b>0,00</b>	<b>70 511,81</b>
707	Ventes de marchandises		5 344,15	-5 344,15
7088	Autres produits d'activités annexes		18 567,70	-18 567,70
7402	CND8		3 000,00	-3 000,00
7441	Région		9 000,00	-9 000,00
751	Reversement Licences par la FFE		34 816,50	-34 816,50
754	Dons		155,63	-155,63
7585	Inscriptions compétitions		4 430,00	-4 430,00
761	Produits des participations		184,92	-184,92
7711	Amendes		435,00	-435,00
	<b>Total Classe 7</b>	<b>0,00</b>	<b>75 933,90</b>	<b>-75 933,90</b>
<b>Total Balance</b>		<b>257 878,82</b>	<b>257 878,82</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des comptes de Bilan</b>		<b>187 367,01</b>	<b>181 944,92</b>	<b>5 422,09</b>
<b>Total des comptes de Résultat</b>		<b>70 511,81</b>	<b>75 933,90</b>	<b>-5 422,09</b>

Numéro RNA : W313025373 - 1/1

	<b>REUNION DU COMITE DIRECTEUR : COMPTE RENDU</b>
	<b>DATE</b> : 23 septembre 2018 (10H30)
	<b>LIEU</b> : Siège social de la Ligue des Echecs d'Occitanie 7, rue André Citroën – 31130 Balma

## **CNDS**

Comme malheureusement il était attendu, l'aide apportée par le CNDS sera en forte baisse, passant de 7000€ à 3000€.

Il est actuellement difficile de pouvoir anticiper sur les évolutions qui pourraient intervenir au niveau régional. Nous ne pouvons qu'attendre des informations complémentaires.

La réserve financière dont dispose notre ligue devrait permettre de pouvoir reconduire l'aide financière apportée au haut niveau jeune (Pôle d'Excellence et Pôle Espoir nouvellement créés).

*Clôture de la réunion du Comité Directeur du 23 septembre 2018 à 17h00.*

Pierre Leblic  
Président

Philippe Fabre  
Secrétaire Général